



PCR NIVEAU 1

SECTEUR INDUSTRIE

CONTEXTE

Conforme à l'Article R. 4451-112 code du travail (désignation d'une PCR/CRP par l'employeur) et à l'Arrêté du 06 décembre 2013 (formation de la PCR)

OBJECTIF

L'objectif global est de former les stagiaires aux missions de la personne compétente en radioprotection pour le secteur Industrie. Le Conseiller en RP doit être en mesure d'identifier et de comprendre le risque, d'en mesurer les conséquences et de savoir le maîtriser.

CONTENU

• Module théorique :

- Présentation générale
- Les rayonnements : présentation, interactions et origine
- Effets biologiques des rayonnements
- Protection contre l'exposition externe
- Détection des rayonnements
- Rôle de la PCR et réglementation

• Module appliqué :

- TD zonage radioprotection d'un local
- TD suivi dosimétrique et objectifs de dose
- TD analyse de poste et calculs de dose
- TD réglementation et gestion des sources
- TD utilisation du matériel des diagnostiqueurs plomb
- TD gestion de situation radiologique dégradée ou accidentelle et contrôles

PUBLIC

Toute personne désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection niveau 1.

PRÉREQUIS

- Formation initiale : maîtrise du français (oral et écrit) + Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique (Niveau IV de l'Education nationale) ou réussite au test niveau bac
- Formation recyclage : maîtrise du français (oral et écrit) + certificat en cours de validité (même niveau, secteur ou option) + descriptif d'activité

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel en module théorique et mise en situation pour les modules appliqués (travaux dirigés en groupe et travaux pratique). Un support de formation est remis à chaque stagiaire

ÉVALUATION

Théorique sous forme de QCM et de questions ouvertes + pratique + contrôle continu

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Certificat PCR de niveau 1 d'une validité de 5 ans

PRIX ET DURÉE

- Formation initiale : 3.5 jours, 1100€ HT/pers.
- Formation recyclage : 2 jours, 650€ HT/pers.

NOTA

Formation inter (conformément au planning) ou intra entreprise sur demande.
2 à 13 stagiaires par session.